

Préface

Le 22 décembre 1322, Hélión de Villeneuve, grand-maître de l'Hôpital de Saint-Jean, procédait à un important échange avec Arnaud de Trián, neveu du pape Jean XXII et bénéficiaire de plusieurs offices et seigneuries dans le royaume de Naples¹. Ce haut personnage de l'entourage du roi Robert d'Anjou recevait un ensemble de seigneuries en Provence orientale et dans les basses-Alpes, contre lesquelles il remettait à l'ordre de l'Hôpital le comté d'Alife, dans la Terre de Labour. Selon les termes mêmes de la transaction, les Hospitaliers pourraient, depuis ces terres méridionales, « plus rapidement et mieux porter secours aux frères, hommes et vassaux de la maison de l'île de Rhodes et pourvoir à leurs besoins »². Alors que Rhodes était conquise depuis moins d'une quinzaine d'années, cet échange témoigne donc de toute l'importance que revêtait encore, pour l'ordre militaire, l'implantation dans le Midi italien. Les Hospitaliers, présents en Italie méridionale depuis le premier tiers du XII^e siècle – même si l'on discute toujours de l'existence effective des établissements mentionnés dès 1113 par la bulle du pape Pascal II³ –, continuaient donc à renforcer leurs positions dans le cadre d'une active politique méditerranéenne.

De fait, il n'est guère utile de rappeler longuement ici les intenses relations que le *Mezzogiorno* entretenait avec l'Orient dès avant la première croisade. On sait tout autant à quel point cette partie de l'Italie fut une terre de prédilection pour l'implantation des mouvements religieux issus de Terre sainte et notamment des ordres militaires⁴. Du reste, l'arrivée précoce des Templiers dans les Pouilles et en Sicile s'inscrit dans l'investissement d'autres zones du pourtour méditerranéen, qui constituaient une frontière d'une manière ou d'une autre, comme la Provence, l'Aragon ou le Portugal.

Spécialiste reconnu des ordres militaires et principalement des Templiers dans le *Mezzogiorno*, Vito Ricci continue de développer ses recherches en centrant désormais son attention sur les maîtres provinciaux de l'ordre dont il s'attache à retrouver l'origine et à retracer les carrières. Les chercheurs qui s'adonnent à la prosopographie, notamment pour cette période du Moyen Âge central, reconnaissent volontiers que la tâche est délicate. La documentation éparse, encore pour les XII^e-XIII^e siècles, laisse forcément des hiatus dans la reconstitution des parcours des frères au sein de leur ordre. Le profil sociologique des frères des ordres militaires, majoritairement recrutés dans la petite chevalerie, complique l'identification des origines familiales et géographiques. Là encore, les historiens qui travaillent sur les élites sociales savent combien le profil de cette petite aristocratie, pléthorique dans les pays méditerranéens, se laisse difficilement saisir : l'origine des lignages échappe le plus souvent à la documentation ; les recompositions des familles – par le jeu des alliances et des transferts patrimoniaux – et parfois la faiblesse de leur ancrage généalogique

¹ J. DELAVILLE LE ROULX, *Les Hospitaliers à Rhodes jusqu'à la mort de Philibert de Naillac (1310-1421)*, Paris, 1913, p. 59-61 ; S. CLAUDE, *Le château de Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence). Une résidence seigneuriale du Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2000, p. 142-144.

² Archives départementales des Bouches-du-Rhône, B 144, fol. 335, cité par S. CLAUDE, *Le château de Gréoux-les-Bains*, p. 142 et 154.

³ A. LUTTRELL, « Gli Ospedalieri nel Mezzogiorno », dans *Il Mezzogiorno normanno-svevo e le Crociate*, Atti delle quattordicesime giornate normanno-sveve (Bari, 17-20 ottobre 2000), dir. G. MUSCA, Bari, 2002, p. 289-299.

⁴ G. BRESC-BAUTIER, « Les possessions des églises de Terre Sainte en Italie du Sud (Pouille, Calabre, Sicile) », dans *Roberto il Guiscardo e il suo tempo. Relazioni e comunicazioni nelle prime giornate normanno-sveve* (Bari, maggio 1973), Rome, 1975, p. 7-34.

compliquent singulièrement la reconstitution des tableaux de filiation⁵. L'anthroponymie, lorsque les *cognomen* sont forgés sur des toponymes fréquents, rajoute encore aux difficultés d'identification⁶ – par exemple avec Hugo de Rocaforti⁷, Bérenger de Montredon⁸, ou encore Odon (ou Othon ?) de Villaret dont le *nomen* comme le *cognomen* sont sujets à de multiples variantes. Et que dire des variations graphiques avec lesquelles l'historien doit encore composer, comme dans le cas de Simon de Quincy présenté dans ce livre⁹ ? Enfin, s'il faut se méfier des homonymes, le dépouillement systématique des actes du procès du Temple, mené depuis plusieurs années par Alain Demurger, révèle encore qu'un même personnage pouvait, au gré des circonstances et des témoignages, être affublé de plusieurs noms¹⁰ !

Malgré ces difficultés, Vito Ricci a pu rassembler un ensemble de sources variées et assez complémentaires pour donner, des dignitaires templiers des provinces des Pouilles et de Sicile, le tableau le plus complet possible. Outre les quelques chartes subsistantes des archives mêmes de l'ordre – mais il faut dire que l'Italie du sud ne bénéficie pas des chartiers et cartulaires qui ont été conservés en nombre pour le Midi français ou pour l'Aragon –, l'auteur s'est appuyé sur quelques lettres pontificales et sur la documentation épigraphique révélée par Francesco Tommasi. Il a exploité habilement les registres de la chancellerie angevine qui, malgré les lacunes qu'on leur connaît¹¹, livrent des mentions de frères du Temple et de l'Hôpital, peu ou pas attestés dans les archives mêmes des deux ordres. Il faut souligner que, pour ce qui est de l'approche prosopographique, le Temple bénéficie d'un éclairage tout à fait

⁵⁵ D'où l'idée d'« arborescence » appliquée à ces lignages aux multiples rameaux. Pour un tour d'horizon de la situation de la petite aristocratie méridionale aux XI^e-XII^e s. : H. DEBAX, « L'aristocratie méridionale autour de 1100 », dans *L'aristocratie, les arts et l'architecture à l'époque romane, Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2005, p. 7-20.

⁶ Sur les liens entre prosopographie et généalogie, voir de manière générale : *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, t. III, *Enquêtes généalogiques et données prosopographiques*, (V^e et VI^e Rencontres, Azay-le-Ferron, 1991-1993), dir. M. BOURIN et P. CHAREILLE, Tours, Publications de l'Université de Tours, 1995.

⁷ Si ce toponyme et ses variantes se retrouvent sans doute un peu partout dans le monde latin, le « retour » de ce frère en Provence après une charge de commandeur du Temple en Sicile peut laisser supposer un lien possible avec l'une des branches provençales des Rocaforti. Sur cette nébuleuse familiale en basse-Provence : L.-H. GOUFFRAN, *La figure de Bertrand de Rocaforti. Expérience, identités et stratégies d'ascension sociale en Provence au début du XV^e siècle*, thèse de doctorat d'Histoire, Université d'Aix-Marseille, 2015.

⁸ Sur ce commandeur d'Arles, mentionné en 1285, Vito Ricci suit Jochen Schenk qui s'appuie lui-même sur le catalogue d'Émile Léonard. Si ce dernier avait lu « *Berengarius de Monterodato* », j'avais proposé, dans les annexes prosopographiques de ma thèse, la lecture différente de « *Monteareno* » qui à l'avantage de renvoyer à un lignage chevaleresque arlésien. Le lignage de *Monterotundo*, probablement catalan, donna d'autres frères au Temple dont Guilhem de Montredon, maître de la province de Provence-Espagne de 1213 à 1217, et Uc de Montredon, maître dans le *Regno* vers 1289-1291 et serviteur de la diplomatie angevine (D. CARRAZ, « *Pro servitio maiestatis nostre. Templiers et hospitaliers au service de la diplomatie de Charles I^{er} et Charles II* », dans *La Diplomatie des États Angevins aux XIII^e et XIV^e siècles*, Actes du colloque international de Szeged-Visegrád-Budapest, 13-16 septembre 2007, dir. Z. KORDE et I. PETROVICS, Rome-Szeged, Accademia d'Ungheria in Roma, 2010, p. 21-42, ici p. 28, 33-34).

⁹ Sur ce personnage, voir aussi : A. DEMURGER, « Simon de Quincy », dans *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, dir. N. BERIOU et Ph. JOSSERAND, Paris, Fayard, 2009, p. 880-881.

¹⁰ A. DEMURGER, « Le personnel des commanderies d'après les interrogatoires du procès des Templiers », dans *La Commanderie, institution des ordres militaires dans l'Occident médiéval*, Actes du premier colloque international du Conservatoire Templier et Hospitalier (Sainte-Eulalie de Cernon, 13-15 octobre 2000), dir. A. LUTTRELL et L. PRESSOUYRE, Paris, CTHS, 2002, p. 135-141 ; IDEM, « Éléments pour une prosopographie du "peuple templier". La comparaison des Templiers devant la commission pontificale de Paris (février-mai 1310) », dans *Élites et ordres militaires au Moyen Âge. Rencontre autour d'Alain Demurger*, dir. Ph. JOSSERAND, L. F. OLIVEIRA et D. CARRAZ, Madrid, Casa de Velázquez, 2015, p. 17-36.

¹¹ Pour une réflexion sur l'utilisation de ce fonds dans un domaine connexe à celui des ordres militaires : N. HOUSLEY, « I registri angioini ricostruiti e le crociate », dans *Crusading and Warfare in Medieval and Renaissance Europe*, Aldershot, Ashgate, 2001 (Variorum Collected Studies), n° IV.

remarquable. Les enquêtes effectuées dans le cadre du procès, entre 1307 et 1312, apportent sur le personnel de l'ordre des connaissances exceptionnelles, sans commune mesure avec ce que l'on peut savoir de n'importe quel autre ordre religieux à la même époque. Depuis, le XIX^e siècle, les érudits ont puisé dans cette masse documentaire issue du procès : Amédée Trudon des Ormes et Émile Léonard s'en sont servi pour dresser des listes de dignitaires relevant des différentes commanderies¹². Ces listes de commandeurs, tout à fait typiques de l'histoire érudite attachée aux ordres militaires, constituent encore de fort utiles bases pour les recherches prosopographiques. Mais on ne saurait plus, aujourd'hui, se contenter de dresser des listes ; la recherche explore désormais les dynamiques sociales et géographiques à l'œuvre au sein d'un ordre religieux comme le Temple. Il ne s'agit pas seulement de cerner le profil sociologique du recrutement – fort variable, en vérité, si l'on considère la diversité des ordres militaires et des espaces géographiques – mais encore de comprendre comment l'appartenance à ces ordres a pu jouer sur les dynamiques sociales ou, pour le dire autrement, sur la sociogenèse des élites¹³.

Les ordres militaires furent les premiers, avant même les ordres mendiants, à rompre avec la *stabilitas* monastique traditionnelle. Comme leur vocation nécessitait que les frères se déplacent constamment au cours de leur carrière, le concept de mobilité a aidé à saisir les caractéristiques et l'ampleur des déplacements, à diverses échelles, des membres du Temple et de tous ses émules¹⁴. En somme, ces institutions religieuses, par leurs multiples missions – militaires, charitables, logistiques, diplomatiques... – à travers tout le monde latin et même au-delà, pourraient tout à fait être appréhendées à l'aune de l'histoire « connectée » ou « globalisée » que les médiévistes s'approprient encore timidement¹⁵. Or, Vito Ricci révèle comment, très tôt, les dignitaires du Temple étaient ainsi amenés à se déplacer sur de longues distances – par exemple avec le cas de Geoffrey Fitz Stephen, passé de l'Angleterre à la Pouille. À titre plus personnel, je relève surtout les incessants aller-retours entre le Midi italien et cet autre *Mezzogiorno* que constitue la Provence : dès avant l'installation angevine dans le royaume de Sicile¹⁶, quelques Provençaux sont venus achever leur carrière dans le sud péninsulaire – Guillaume de Saint-Paul – ou bien sont probablement retournés dans leur région d'origine après leur séjour italien – Hugo de Rocaforti. Mais pour quelques dignitaires attestés au hasard de sources toujours partielles, combien de carrières itinérantes d'un bout à l'autre de la Méditerranée resteront à jamais inconnues ?

¹² A. TRUDON DES ORMES, *Liste des maisons et de quelques dignitaires de l'Ordre du Temple en Syrie, en Chypre et en France, d'après les pièces du procès*, Paris, 1900 ; É.-G. LEONARD, *Gallicarum militiae Templi domorum earumque praeceptorum seriem secundum Albonensia apographia in bibliotheca nationali parisiensi asservata*, Paris, 1930.

¹³ D. CARRAZ, « Le monachisme militaire, laboratoire de la sociogenèse des élites laïques dans l'Occident médiéval ? », dans *Élites et ordres militaires au Moyen Âge*, p. 39-64.

¹⁴ *International Mobility in the Military Orders (Twelfth to Fifteenth Centuries): Travelling on Christ's Business*, dir. J. BURGTORF et H. NICHOLSON, Cardiff, University of Wales Press, 2006 ; J. BURGTORF, « Mobilité », dans *Prier et combattre*, p. 615-616.

¹⁵ N. WEILL-PAROT, « Recherche historique et 'mondialisation' : vrais enjeux et fausses questions. L'exemple de la science médiévale », *Revue historique*, 671/3, 2014, p. 655-673.

¹⁶ Sur la présence de Templiers provençaux dans le *Mezzogiorno* à partir de la conquête de Charles I^{er} d'Anjou : D. CARRAZ, *L'Ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône (1124-1312). Ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2005, p. 450-451. Plus largement, sur la mise à disposition de frères du Temple et de l'Hôpital au service de Charles I^{er} et de Charles II : IDEM, « *Christi fideliter militantium in subsidio Terre Sancte*. Les ordres militaires et la première maison d'Anjou (1246-1342) » dans *As Ordens Militares e as Ordens de Cavalaria entre o Ocidente e o Oriente*, Actas do V Encontro sobre Ordens Militares (Palmela, 15 a 18 de fevereiro de 2006), dir. I. C. FERREIRA FERNANDES, Palmela, Câmara Municipal de Palmela/GEsOS, 2009, p. 549-582.

La prosopographie ne saurait, en tout cas, être une fin en soi et c'est pourquoi celle-ci débouche assez naturellement sur l'analyse du fonctionnement institutionnel des groupes étudiés¹⁷. Après d'autres, Vito Ricci se confronte donc au problème de l'organisation administrative de l'ordre et des offices qui constituèrent les cadres de l'institution templière. Les historiens ont souvent eu tendance à brosser un tableau un peu trop schématique voire systématique de l'organisation administrative et institutionnelle des ordres militaires. On a, un peu facilement, imaginé un emboîtement des circonscriptions territoriales et de la hiérarchie des offices, partant de la maison-mère en Orient jusqu'à la commanderie – maillon local et fondamental –, en passant par les échelons intermédiaires de la province et de la baillie¹⁸. Mais ce schéma idéal et souvent considéré comme immuable ne se retrouve pas toujours, lorsque l'on prend soin d'examiner véritablement la documentation pour une région donnée, comme le fait précisément Vito Ricci. Il apparaît au contraire que l'organisation mise en place par les frères fut plutôt dictée par l'empirisme et le pragmatisme¹⁹. En fonction des circonstances, on pouvait procéder ou non au regroupement de plusieurs commanderies dans une baillie, un même dignitaire était autorisé à cumuler la gestion de deux commanderies, certaines maisons se trouvaient promues au rang de commanderie ou au contraire « rétrogradées ». Ce pragmatisme ressort tout à fait du tableau que Vito Ricci dresse de l'évolution du découpage provincial du « *Mezzogiorno* templier ». Il montre très bien, par exemple, la destinée de la Sicile, rattachée au continent ou bien au contraire gérée de manière autonome au gré des événements politiques et des luttes dynastiques. Voilà pourquoi les listes de commanderies que l'on trouve si souvent en annexes des études érudites, si elles rendent d'indéniables services à la recherche, renvoient une image par trop schématique et figée de l'organisation templière qui ne correspond pas toujours à la réalité. Qui s'attache ainsi à reconstituer les listes de dignitaires placés à la tête de ces différentes maisons dans le premier siècle d'existence de l'ordre, comme le fait justement Vito Ricci, n'a pu que constater la variété des titulaires attachées à ces responsables – *preceptor*, *comandator*, *magister*, parfois *baiulus*. De fait, la réalité du fonctionnement des ordres militaires est, pour les XII^e et XIII^e siècles tout au moins, bien difficile à appréhender avec précision, dans la mesure où la mise en place des cadres institutionnels n'a pu être que progressive. C'est le cas par exemple des chapitres provinciaux, fondamentaux dans l'organisation administrative des circonscriptions régionales. Ainsi, pour le prieuré hospitalier de Saint-Gilles, la tenue de chapitres prieuraux est certes attestée précocément, c'est-à-dire dès 1123. Pourtant ce n'est pas avant la deuxième moitié du XIII^e siècle que la documentation permet d'affirmer que ces assemblées régionales se réunissaient véritablement chaque année²⁰.

Les aléas attachés au statut de la Sicile dans l'organigramme templier rappellent une autre réalité, parfaitement illustrée par le présent livre : l'étroite dépendance de l'ordre du Temple

¹⁷ Un travail fondamental et tout à fait représentatif du lien entre prosopographie et histoire institutionnelle s'agissant des ordres militaires : J. BURGTORF, *The Central Convent of Hospitallers and Templars. History, Organization, and Personnel (1099/1120-1310)*, Leiden, Brill, 2008.

¹⁸ On peut, par exemple, relire la façon dont Laurent Dailliez, un auteur par ailleurs plutôt estimable, décrit les « divisions provinciales » et les « juridictions » des différents commandeurs : L. DAILLIEZ, *Les Templiers ces inconnus*, Paris, 1972, p. 151-159.

¹⁹ L'empirisme qui a présidé à l'organisation administrative du Temple à un niveau régional a été remarquablement mis en lumière, dans le cas du Languedoc, par la thèse de Yoan MATTALIA, *Les établissements des ordres religieux militaires aux XII^e et XIII^e siècles dans les diocèses de Cahors, Rodez et Albi. Approche archéologique et historique*, thèse de doctorat, Université de Toulouse 2-Le Mirail, 2013.

²⁰ K. BORCHARDT, D. CARRAZ et A. VENTURINI, *Comptes de la commanderie de l'Hôpital de Manosque pour les années 1283 à 1290*, Paris, CNRS éditions, 2015, p. xxx-xxxI.

par rapport aux pouvoirs princiers²¹. Vito Ricci reconstitue ainsi, à la suite d'autres auteurs, le parcours de frères devenus de véritables « serviteurs de l'État » : les cas de Stefano de Sissy ou de Guglielmo de Canelli montrent ainsi, non seulement comment ces hommes importants furent mis au service des intérêts des Capétiens, mais encore comment ces derniers exercèrent une influence directe sur leurs carrières. Dans le contexte de la deuxième moitié du XIII^e siècle et de la première moitié du siècle suivant, qui plaça le *Mezzogiorno* et notamment la Sicile au cœur des enjeux politico-diplomatiques européens, on trouverait encore bien des exemples de dignitaires des ordres militaires ainsi placés, de gré ou de force, au service de tel ou tel parti. Sans chercher trop loin, m'apparaît ainsi l'exemple de Bonifacio de Calamandrana, cet autre frère apparenté aux Canelli. Grand-commandeur d'Acre dans la difficile décennie 1270-1280, à son retour en Occident, il devint un indispensable maillon entre le parti aragonais et les Guelfes, tout en occupant une place majeure dans le gouvernement hospitalier comme grand-commandeur en Occident²². D'ailleurs, l'envoi de Calamandrana en Arménie en 1288, qui suscita le mécontentement d'Alphonse III d'Aragon, n'est pas sans rappeler « l'exil en Hongrie » de Guglielmo de Canelli, personnage trop apparenté aux Staufen pour les tenants du parti angevin²³.

La reconstitution de ces carrières, dans le *Mezzogiorno* et au-delà, renvoie à une question sur laquelle sont récemment revenus divers spécialistes : existait-il une forme de *cursus honorum* au sein du Temple, un peu à la manière de la progression de carrière qui se formalisera dans l'ordre de l'Hôpital à la fin du Moyen Âge²⁴ ? Preuve du pragmatisme évoqué plus haut et du fait que rien n'était figé dans une institution comme le Temple, Alan Forey est arrivé à la conclusion qu'il n'avait pas existé de carrière-type, même si le passage par un poste exposé sur la frontière – dans les États latins d'Orient ou en Péninsule ibérique – augmentait les chances d'obtenir une charge prestigieuse ou plus confortable en Occident. Les destinées de Guillaume de Beaujeu ou celle, moins connue, de Simon de la Tour, rappelées dans ce livre, sont tout à fait illustratives à cet égard. Cependant, on connaît des cas de belles carrières sans lien direct avec le « front » : puisque mes recherches actuelles me portent plutôt vers les Hospitaliers, qu'il me soit permis de citer pour finir l'exemple de Bérenger Monachi qui, sans être jamais allé en Orient et sans même s'être trop éloigné de ses bases familiales, a acquis un pouvoir considérable au sein de son ordre en Provence. Issu d'une modeste famille de la chevalerie aixoise, ce dignitaire a en effet « régné » sans partage, pendant toute la deuxième moitié du XIII^e siècle, à la tête de deux des plus prestigieuses maisons provençales de l'ordre : Aix et Manosque²⁵. Bien que lié à Charles II d'Anjou, dans le sillage de son supérieur le grand-prieur Guillaume de Villaret, Bérenger Monachi ne fut jamais appelé dans le royaume

²¹ Le phénomène a été souligné, de manière générale pour l'ensemble des ordres militaires, par de nombreux travaux récents. Pour un état des lieux : K. TOOMASPOEG, « Les ordres militaires au service des pouvoirs monarchiques occidentaux », dans *Élites et ordres militaires au Moyen Âge*, p. 321-332.

²² J. BURGTORF, « A Mediterranean Career in the late Thirteenth Century: The Hospitaller Grand Commander Boniface of Calamandrana », dans *The Hospitallers, the Mediterranean and Europe. Festschrift for Anthony Luttrell*, dir. K. BORCHARDT, N. JASPERT et H. NICHOLSON, Aldershot-Brookfield, Ashgate, 2007, p. 73-85 ; D. CARRAZ, « Bonifacio de Calamandrana », dans *Prier et combattre*, p. 167. Plus particulièrement, sur l'action diplomatique de ce frère, *go-between* idéal entre Angevins et Aragonnais : D. CARRAZ, « *Pro servitio maiestatis nostre* », p. 25-26, 33 et 36-38.

²³ Il suivit en cela son parent Alberto de Canelli, maître en Sicile (1262-1266) qui fut déplacé en Piémont en 1268, avant de s'exiler à Valence en 1279 (D. CARRAZ, « *Pro servitio maiestatis nostre* », p. 37).

²⁴ En dernier lieu : A. FOREY, « The Careers of Templar and Hospitaller Office-Holders in Western Europe during the Twelfth and Thirteenth Centuries », dans *Élites et ordres militaires au Moyen Âge*, p. 201-214. Pour l'Hôpital à la fin du Moyen Âge : P. BONNAUD, « La règle de l'*ancianitas* dans l'ordre de l'Hôpital, le prieuré de Catalogne et la *Castellania de Amposta* aux XIV^e et XV^e siècles », dans *The Hospitallers, the Mediterranean and Europe*, p. 221-232.

²⁵ K. BORCHARDT, D. CARRAZ et A. VENTURINI, *Comptes de la commanderie de l'Hôpital de Manosque*, p. XXIV-XXVII.

de Naples, à la différence de quelques uns de ses frères provençaux²⁶. Pourtant, le prieuré de Capoue – distinct de celui de Messine depuis la partition politique entre le continent et la Sicile –, fort de l'ancienneté de ses commanderies, de sa richesse agricole et de son ouverture méditerranéenne, constituait toujours une province de première importance dans l'organisation de l'Hôpital. S'agissant du Temple en tout cas, la recherche présentée ici confirme encore l'importance des Pouilles et de la Sicile, puisque deux maîtres provinciaux du dernier tiers du XIII^e siècle – Armand de Périgord et Guillaume de Beaujeu – accédèrent finalement au commandement suprême de leur ordre. C'est l'imbrication de ces destinées humaines et de la vie d'une institution fondamentale dans l'histoire de l'Église que le beau livre de Vito Ricci donne à voir ici.

²⁶ Par exemple Raimond d'Avignon (D. CARRAZ, « *Christi fideliter militantium in subsidio Terre Sancte* », p. 558) ou Jacques de Taxy (K. TOOMASPOEG, dans *Prier et combattre*, p. 483). Et sur la fidélité de Villaret aux intérêts angevins : D. CARRAZ, « *Pro servitio maiestatis nostre* », p. 24-25, 30 et 36.